

Sujet : [INTERNET] Enquête publique LIHONS EN SANTERRE pièce complémentaire.

De :

Date : 03/02/2021 15:09

Pour : pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur.

Voici une pièce complémentaire à mes réflexions, dont je n'ai eu connaissance que récemment.

Elle ne change pas le problème du réaménagement en centre d'enfouissement proposé par la délibération du conseil municipal mais semble ouvrir une autre option. Pourquoi ce revirement de délibération ?

Elle ne prend toujours pas en compte les générations qui dans 30 ans découvriront les choix de certains représentants de la population.

— Pièces jointes :

2020 048 Lihons.pdf

30 octets

2020-048

Envoyé en préfecture le 10/09/2020
Reçu en préfecture le 10/09/2020
Affiché le **SLO**
ID : 000-216004588-20200902-2220_048-3E

COLLECTIVITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LIHONS

ANNULE ET REMPLACE 2020-041

ANNULE ET REMPLACE 2020-045

Nombre de Membres

En exercice : 11

Présents : 09

Votants : 09

Objet :

**AUTORISATION
DE
PROLONGATION
D'EXPLOITATION
MRM**

Le deux septembre deux mil vingt, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, réuni en séance ordinaire à Huis Clos sur le site de la Société, sous la Présidence de Monsieur R. BILLORE, maire de Lihons.

Présents : R. BILLORE, M. HANOCQ, M. FROISSART, F. GUILBAUD, S. CANELLE, A. COCHET, S. COGEZ, P. DUPONCHELLE, I. VADUREL

Absents : M.FERREIRA, A. GREZ

Date de la convocation : 28 Aout 2020

S. CANELLE a été élu secrétaire de séance.

Le Maire informe le conseil de l'exploitation de la carrière MRM

Une autorisation de prolongation de la durée d'exploitation doit être faite auprès des services de l'Etat.

Une demande d'avis doit être faite au conseil municipal pour la remise en état naturel ou en centre d'enfouissement.

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé et avoir délibéré vote:

- La remise en état naturel ou en centre d'enfouissement
- Autorise le maire à signer l'ensemble des documents en rapport avec la délibération.

Extrait certifié conforme

Fait à Lihons le 14 0 SEP. 2020

Le Maire



Robert Billoré
Maire de Lihons